

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, je prétends en effet que c'est mal interpréter les faits que de prétendre que des directives en ce sens ont été données. Ce n'est absolument pas le cas. J'ai signalé que deux ministres, moi-même et l'un de mes collègues, avaient fait des déclarations publiques, dont l'une est incluse dans un communiqué du Conseil des Arts du Canada—mais revenons-en à la question du député. Il a demandé s'il y avait bien un climat d'intimidation. La réponse est non. Les représentants du Conseil des Arts du Canada ont témoigné, la semaine dernière, devant le comité dont le député fait partie. Je le répète, le Conseil a été invité par deux ministres à venir devant le comité exposer son point de vue. De ce côté-ci, nous pensons que la Chambre des communes fait partie de l'organe législatif. Nous croyons qu'il est possible par ce moyen d'améliorer un projet de loi et si on y parvient, eh bien tant mieux.

* * *

LES MUSÉES ET LES GALERIES D'ART

LA SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION DES MUSÉES DU CANADA—LA
CAMPAGNE DE FINANCEMENT

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Communications. J'espère obtenir des réponses plus franches que celles qu'il vient de donner à mon collègue de Rosedale. Ma question fait suite à celle que je lui posais le 11 avril. Le ministre a affirmé ce jour-là que la campagne fédérale en vue de recueillir 24 millions de dollars pour décorer le Musée de l'homme et la Galerie nationale était un projet exceptionnel. Cette initiative entraînera la disposition de nombreux musées privés et d'anciennes sociétés historiques au Canada. Outre le fait que le gouvernement fédéral s'impose de recourir à des fonds privés, pourquoi ces choses coûteront-elles 24 millions de dollars de plus que ce que le gouvernement avait annoncé en février 1982?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, je répéterai ma réponse. J'espère que cette fois-ci le député écouterait. J'ai signalé la dernière fois qu'en prévoyant un budget d'environ 190 millions de dollars pour la construction de deux magnifiques musées dans la région de la capitale nationale du Canada, la nouvelle Galerie nationale et le nouveau Musée de l'homme, le gouvernement fédéral avait effectivement mis à la disposition de la Société de construction des musées du Canada des fonds suffisants pour bâtir ces musées. Toutefois, après un certain temps, on a jugé bon que ces musées aient une apparence extérieure digne de leur situation dans la capitale nationale du Canada. Pour améliorer une partie de la façade et l'apparence du musée, on a estimé qu'il faudrait 24 millions de dollars de plus. Le député pourrait fort bien poser ces questions au président de la Société de construction des musées du Canada lors de l'examen des prévisions budgétaires ou à d'autres moments opportuns.

Questions orales

Quant aux remarques du député sur l'effet de cette campagne de souscription au Canada, de toute évidence, elle ne nuira aucunement aux petits musées régionaux, car nous ne nous adressons pas à la même clientèle qu'eux.

LA CORRESPONDANCE DU MINISTRE

M. Geoff Scott (Hamilton-Wentworth): Monsieur le Président, je n'ai pas besoin de passer par le président de la Société de construction des musées pour demander des explications au ministre au sujet des propos qu'il a tenus dans deux lettres datant de 1981 et de 1984, respectivement. Je cite:

... le gouvernement fédéral reconnaît que l'amélioration des installations de la Galerie nationale du Canada relève de sa responsabilité sur le plan financier, et l'on ne prévoit pas solliciter des contributions du secteur privé pour ce projet.

Dans une lettre écrite en 1984 et signée de sa propre main, le ministre dit:

Le gouvernement fédéral a versé une somme importante pour la construction de nouveaux immeubles pour la Galerie nationale et le Musée national de l'homme. Ces fonds permettraient de construire des immeubles convenables.

Pourquoi le ministre n'assume-t-il pas ses responsabilités? Il devrait reformuler ces budgets afin d'utiliser l'argent que les contribuables dépensent déjà pour l'amélioration et l'embellissement de la Galerie nationale et du Musée de l'homme, et cesser de s'emparer des fonds dont le secteur privé a un besoin criant?

L'hon. Francis Fox (ministre des Communications): Monsieur le Président, le député ne fait que répéter ce que je viens de dire. J'ai dit très clairement qu'il serait certes possible de construire des immeubles convenables avec les fonds que le gouvernement a mis à la disposition de la Société de construction des musées du Canada. Cependant, nous avons cru que ces musées devaient être logés dans des immeubles qui seraient dignes de la capitale nationale de notre pays, dans des immeubles dont tous les Canadiens pourraient être fiers. Pour ce faire, nous avons pensé que ce serait une bonne idée de conclure une association avec le secteur privé, de demander aux Canadiens de toutes les régions du pays de contribuer financièrement à la construction de ces musées, de sorte qu'ils puissent en tirer une fierté personnelle et les voir non pas comme des musées du gouvernement mais bien comme des musées appartenant à tous les Canadiens.

* * *

LE CANADIEN PACIFIQUE

LE PROJET DE RÉDUIRE LES EFFECTIFS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Je suis certain que le ministre se souvient des nombreux discours qu'il a prononcés pendant le débat long et acerbe sur le Tarif du Nid-de-Corbeau. Le ministre a déclaré à maintes reprises que l'adoption du projet de loi stimulerait le transport. Le 25 mars, le ministre a dit: «La modification du tarif du Nid-de-Corbeau... créera des emplois», en donnant l'impression qu'elle créerait des milliers d'emplois.